

Cahier des Clauses Techniques Particulières

PA 2021-006

Intitulé de l'action: Supervision psychologique d'équipe de soins en psychiatrie adulte MINERVE

Clauses obligatoires :

S'engager à réaliser une convention commune et une facturation trimestrielle avec feuilles d'émergences.

Attester la formation DPC quand le programme s'y prête : communiquer le numéro de dépôt ANDPC.

Public: les professionnels affectés à l'unité de soins Minerve

Contexte: Minerve est le service d'accueil le plus en crise, avec le corollaire d'agitation nécessitant des recours à des mesures d'isolement et de contention, qui ne sont jamais anodines tant pour le patient que pour le soignant. La confrontation au quotidien à certains types de pathologies et de comportements est en soi un exercice exigeant qui se trouve renforcée par des prises en soins plus complexes.

Objectifs:

Améliorer la pertinence des interventions, la relation clinique

Prévenir les maltraitances

Prévenir les risques psycho-sociaux

Redonner du sens aux projets d'accompagnement

Prendre du recul sur les situations vécues

Contenu: Travail clinique régulier sous la forme d'une supervision

Modalités :

- fonction tiers du superviseur, présente par définition,

- fixité du cadre,

- possibilité d'une forme particulière de parole.

Profil intervenant: psychologue, psychanalyste avec expérience d'animation de groupes en supervision

Nombre de groupes prévus pour la première période: 1 session tous les 2 mois pour un groupe

Nombre de participants par groupe: 12

Durée par groupe: 2h

Calendrier proposé: à déterminer

Lieu: unité Minerve , centre Camille Claudel , rue Rivetti , 34500 Beziers

mini: 80 € HT maxi: 135 € HT pour 1 heure

Date : 9 février 2021

Le Directeur
des Ressources Humaines



Guy LADEUX